

TERMES DE REFERENCE

Cartographie des organisations de la société civile engagées sur les enjeux croisés Genre et Climat dans 14 pays d'Afrique

- Programme FACE -
Féministes pour des Alternatives Climat et Environnement

Date limite pour la présentation des offres : 06/01/2022

Contact pour le CCFD-Terre Solidaire :

Aurélie Cerisot: a.cerisot@ccfd-terresolidaire.org

Financé par :



Mis en œuvre par :



1. Le CCFD – Terre solidaire

Association de solidarité internationale créée en 1961, le CCFD – Terre Solidaire intervient autour de 3 missions sociales : le partenariat international, le plaidoyer et la mobilisation de la population française autour d'enjeux de solidarité internationale.

L'égalité femmes – hommes est un des axes thématiques prioritaires du CCFD-Terre Solidaire depuis plus de 20 ans.

En 2014, dans son Rapport d'Orientation 2014-2020, le CCFD-Terre Solidaire fait de l'égalité femmes-hommes un axe transversal de ses champs d'action thématique, au côté de la viabilité écologique et la justice environnementale¹ et dans son nouveau Rapport d'Orientation 2021-2027, l'organisation « reconnaît le patriarcat comme une cause structurelle de la faim »². Elle le définit « comme un système d'organisation sociale qui reconnaît à l'homme le pouvoir dans tous les domaines (familial, politique, culturel, religieux) »³ et « qui produit des rapports de domination (...) de l'homme sur la femme, des êtres humains les uns sur les autres et sur la nature, et qui est source de violences et d'injustices »⁴.

Présentation du consortium :

Le [CCFD-Terre Solidaire](#) a constitué un consortium pour travailler les enjeux de genre et climat : [Adéquations](#), une association féministe française, et deux organisations panafricaine, l'alliance écoféministe [WoMin](#), basée en Afrique du Sud, et [ACORD Rwanda](#). Pour les activités de terrain, les membres du consortium se sont associés à deux autres partenaires : l'association [ACORD Burundi](#) et le mouvement Trust for Community Outreach and Education/[Rural Women's Assembly](#) (TCOE/RWA), basé en Afrique du Sud - qui ont aussi un rôle de déléataire de fonds et de renforcement des OSC.

2. Le programme FACE – Féministes pour des Alternatives Climat et environnement

En 2022, ce consortium a lancé la mise en œuvre du programme FACE, cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF). Ce programme s'inscrit pleinement dans ses nouvelles orientations et les dynamiques enclenchées en faveur d'une meilleure prise en compte du genre dans son action.

Le programme a pour ambition d'appuyer les dynamiques d'organisations de femmes et/ou féministes en soutenant leurs initiatives articulant les enjeux de genre et de climat-environnement pour qu'elles réussissent à prendre des trajectoires plus ambitieuses et porteuses de changement de long terme pour elles-mêmes et pour leurs territoires. Beaucoup de ces organisations restent en effet encore peu expérimentées et peu soutenues sur l'articulation de ces deux problématiques.

Les initiatives soutenues dans le cadre de ce programme concerneront à la fois la lutte contre le changement climatique et/ou l'atténuation de ses effets et/ou l'adaptation aux changements climatiques ; et la lutte contre le patriarcat (par ex. l'empowerment des femmes pour agir pour le climat et la gestion durable des ressources naturelles ainsi que pour les droits humains, la promotion de l'agroécologie et des savoir-faire des femmes, etc.).

Porté par une volonté de contribuer à renforcer ces initiatives de la société civile, et conscient de l'urgence de prendre en compte une approche genre et de soutenir les dynamiques féministes locales

¹ CCFD-Terre Solidaire, [Pour une terre solidaire et fraternelle. Rapport d'orientation 2014-2020](#), p. 26-30.

² CCFD-Terre Solidaire, [Appel pour une Terre solidaire. Rapport d'orientation 2021-2027](#), p. 62.

³ *Ibid.*, p. 35.

⁴ *Ibid.*, p. 62.

et internationales dans une perspective inclusive et intergénérationnelle, le programme combine l'objectif de transition écologique avec celui de transformation des relations de genre afin de lutter plus durablement et efficacement contre les causes et les effets du changement climatique.

Contenu du programme

L'objectif global de ce programme est de contribuer à l'émergence et au développement d'alternatives de la société civile locale africaine, permettant la promotion des droits des femmes face à la crise climatique et environnementale qui les affecte.

Le premier objectif spécifique du programme est de soutenir les capacités et activités des organisations engagées dans la lutte pour le respect des droits des femmes et l'égalité de genre, face aux causes et aux impacts du changement climatique, de rechercher et financer des alternatives pour la transition écologique, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Le second objectif spécifique du programme est de documenter les actions, sensibiliser et interpeller d'autres parties prenantes – notamment les pouvoirs publics – sur les droits des femmes et leurs actions pour la préservation du climat et de l'environnement, à échelle locale, nationale, régionale et internationale.

L'action du programme est articulée autour de **cinq composantes** :

1. **Cartographie dynamique et évolutive des Organisations de la société civile (OSC)** engagées dans une démarche féministe et engagées sur les questions de climat et d'environnement, dans les pays concernés,
2. **Renforcement des capacités de ces OSC,**
3. **Mise en place de financements à destination des OSC à travers un fonds intermédié,**
4. **Sensibilisation et/ou interpellation de cercles élargis d'acteurs.trices et/ou décideurs.euses** sur les enjeux croisés du genre et du changement climatique,
5. **Production de connaissances** – à partir des initiatives des OSC financées et de l'expertise du consortium – sur les questions croisées de genre et climat et environnement.

Modalités de mise en œuvre et de pilotage

S'appuyant sur leurs réseaux de membres, le consortium et ses partenaires financeront et accompagneront des organisations féministes et/ou de femmes dans **14 pays d'Afrique** :

- **Afrique de l'Ouest** : Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal
- **Afrique des Grands Lacs** : Burundi, République Démocratique du Congo (Nord Kivu), Rwanda
- **Afrique Australe** : Afrique du Sud, Eswatini/Swaziland, Lesotho, Madagascar, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe

La logique d'intervention est de proposer un accompagnement global des organisations engagées sur les enjeux croisés du genre et du climat, orienté changement, et selon les modalités de financement suivantes :

- Un financement d'un ensemble d'actions sur des terrains diversifiés ;
- Un processus de formation-action en genre et climat favorisant l'appropriation et la pérennisation ;
- Des actions de plaidoyer ciblant des changements spécifiques identifiés par les femmes ;
- Une capitalisation continue à partir des savoirs expérimentiels.

L'ensemble du programme promeut une démarche inspirée de la « recherche-action féministe participative ». Le consortium et ses partenaires veillent à organiser des allers-retours entre les

connaissances co-produites, en se basant sur des actions de terrain ancrées dans la vie quotidienne et un savoir militant issu de la confrontation avec les rapports de pouvoirs.

OBJECTIF ET OBJET DE LA MISSION

L'une des premières actions du programme est de mener des études préliminaires produisant une cartographie des enjeux et des OSC écoféministes ou acteurs engagés sur les enjeux croisés Genre et Climat dans les 14 pays d'intervention du programme.

L'objectif global de l'étude est de compléter les connaissances du consortium et de ses partenaires sur les enjeux genre et climat dans les zones d'action du programme et sur les réalités, besoins et potentiels des organisations et réseaux qui travaillent sur ces deux enjeux.

L'objet de la mission sera de réaliser :

- **Un diagnostic initial** Genre et Climat dans les différentes zones d'action du programme (ou sur une sélection de pays parmi les 14), y compris :
 - Identification et diagnostic des politiques publiques sous-régionales et nationales en matière de genre et climat ;
 - Identification des enjeux (problématiques rencontrées) et des dynamiques (identification des acteurs et des initiatives existantes) Genre et Climat-environnement aux niveaux national et sous-régional ;
 - Identification des expertises existantes dans le domaine ;
- **L'identification et un diagnostic rapide** (approches et stratégies, taille, principales activités, moyens et articulations avec des réseaux existants) **des OSC** (organisations, réseaux, mouvements, etc.) qui s'emparent de ces deux enjeux ou qui potentiellement pourraient s'en emparer ;
- L'identification et la mise en place d'une **solution numérique** permettant d'organiser / classer et de rendre accessible les résultats de l'étude au plus grand nombre sous forme d'une cartographie ;
- **La restitution** (dont les aspects logistiques seront discutés ultérieurement) de l'approche méthodologique mise en œuvre et des résultats de l'étude, lors d'un événement (date et organisation à définir) ;
- **Une mise à jour et un enrichissement du diagnostic initial** jusqu'à la fin du programme en lien avec le consortium et ses partenaires.

ATTENTES SPECIFIQUES

Cette étude vise d'une part à répondre aux attentes **des membres du consortium et leurs partenaires** :

- **Compléter leurs connaissances** sur les liens entre Genre et Climat-Environnement et les problématiques rencontrées **dans les différents contextes** du programme (niveaux local, national, sous-régional) ;
- **Mieux comprendre l'impact différencié** du changement climatique sur différentes catégories de population (femmes, hommes, jeunes, populations autochtones, etc.), notamment dans les Grands Lacs ;

- **Identifier des initiatives** écoféministes ou croisant Genre et Climat-Environnement locales existantes ;
- Compléter leurs connaissances sur **les dynamiques, les réalités, les modes d’actions, les besoins et le potentiel des organisations / réseaux** engagés dans une démarche féministe et sur les questions de climat, d’environnement **dans les zones d’action du programme** ;
- **Favoriser la mise en réseau** de leurs membres entre eux et avec d’autres OSC et réseaux, **créer du lien** avec d’autres réseaux locaux ou sous-régionaux ou internationaux ;
- **Renforcer leur réseau** de membres au niveau national et/ou au niveau sous régional par une meilleure connaissance de leur contexte et problématiques et l’identification éventuelle de nouveaux membres ;
- **Identifier de nouveaux champs d’action** (autres que ceux déjà adressés par les partenaires du programme) à partir des problématiques (surpêche, confiscation des ressources en eau, communs, agroécologie, etc.) et des organisations identifiées⁵.

Cette étude doit aussi **contribuer plus globalement aux objectifs du programme et du FSOE** :

- **Capitaliser et produire du savoir et des connaissances** sur les enjeux et les initiatives écoféministes/croisés Genre et Climat ;
- **Visibiliser les réseaux et les initiatives** écoféministes et sur les enjeux croisés Genre et Climat, notamment celles des membres du consortium et de leurs partenaires ;
- **Mieux faire connaître et sensibiliser** sur les enjeux écoféministes/croisés Genre et Climat.

METHODOLOGIE

Pour mener cette étude, le consortium et ses partenaires souhaitent recruter **un-e consultant-e qui coordonnera l’étude** en s’appuyant sur les membres du consortium et leurs partenaires, et un réseau d’expert-es locaux, à identifier en lien avec ces partenaires.

Dans le cadre de cette étude, la consultant-e devra veiller à :

- **Mobiliser et valoriser les compétences, les pratiques et les connaissances des partenaires du programme FACE** :

Il s’agit en effet **d’une forte demande et attente de la part des partenaires du programme**. Cette démarche s’inscrit également dans la logique/l’approche du partenariat et de la relation partenariale du CCFD-TS.

Le consortium et ses partenaires sont déjà en contact avec une centaine d’organisations à vocation féministe et actives ou interpellées par la question du changement climatique et de la dégradation des ressources. **WoMin** compte 45 membres et alliées dans 13 pays, dont plusieurs sont eux-mêmes des réseaux. **Rural Women’s Assembly** est un réseau auto-organisé de mouvements, d’alliances et d’organisations locales de 8 pays d’Afrique Australe. **ACORD Rwanda** touche directement 6 ONG appuyant de nombreux groupements de paysan·nes et des cercles locaux informels et est en contact avec 5 autres mouvements. **Acord Burundi** travaille sur différentes thématiques et dispose d’une expérience spécifique en matière de genre (renforcement des pouvoirs publics, de la société civile et

⁵ Les champs d’action pré-identifiés par le Consortium et l’AFD sont les suivants : accès et contrôles des ressources productives, foncier notamment, agriculture durable, protection et gestion durables des ressources naturelles et écosystémiques, prévention et information des risques climatiques. L’étude doit permettre d’identifier des problématiques et des nouveaux champs d’actions mais qui restent dans le périmètre et les objectifs et thématiques initiaux du programme.

plaidoyer). Enfin **Adéquations** est déjà en lien avec différents réseaux et mobilisations féministes pour le climat et la biodiversité à travers le monde.

Lea consultant-e pourra donc s'appuyer sur ces réseaux pour identifier des expert-es locaux, les organisations et réseaux travaillant activement sur les enjeux croisés genre et climat et les enjeux locaux à adresser, et analyser les politiques publiques locales.

- **Elaborer une grille d'analyse commune des contextes, des enjeux, des OSC et des dynamiques genre et climat** afin de fournir une baseline de suivi-évaluation aux partenaires, faciliter la remontée d'informations pertinentes pour l'enrichissement de l'étude au fil de l'eau et permettre des analyses croisées,
- **Parallèlement, adapter la méthodologie** en fonction des contextes, des attentes et des connaissances et compétences des partenaires,
- **Utiliser une méthodologie féministe** : démarche participative, inclusive, intersectionnelle valorisant les connaissances situées.

Lea consultant-e sélectionnée pour cette étude travaillera en étroite collaboration avec la coordination du programme et le consortium.

CALENDRIER INDICATIF ET LIVRABLES

Phases	Contenu	Livrables
Appel d'offre Du 06/12/22 au 06/01/23		Proposition technique et financière
Evaluation des offres Du 09 au 18/01/22		Evaluation
Phase de démarrage Janvier 23	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage - Méthodologie et outils utilisés - Plan de travail détaillé, y compris avec les activités de et avec les partenaires locaux - Identification des personnes ressources au niveau des différents pays 	Note méthodologique, dont grille d'analyse
Phase préliminaire Janv-fév. 23	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens préliminaires 	Note de synthèse
Collecte de données primaires Mars - mai 23	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des OSC sur le terrain, - Rencontre des acteurs et actrices concerné-es, des partenaires, etc. 	Rapport provisoire
Analyse et reporting Mai-juin 23	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des données, - Prise en compte des retours 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final • Proposition d'outil simple de cartographie
Restitution Fin juin 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la méthodologie mise en œuvre et des résultats de l'étude au consortium, à la 	Présentation Power point de la restitution

	société civile et aux pouvoirs publics	
--	--	--

Les livrables devront être soumis **en français et en anglais**.

MODALITES DE LA MISSION

Moyens humains :

Le consortium et ses partenaires souhaitent confier cette mission à **un·e consultant·e capable de travailler avec diverses partenaires/acteur·trices et de mobiliser des partenaires/expert·es Genre et/ou Climat ressources** (dans leur diversité) dans les différentes régions/pays d'action du programme.

Le consultant·e devra disposer de :

- connaissances, compétences et expériences sur les enjeux et contextes en matière de genre et de climat à l'international, en Afrique en particulier ;
- expertise et expériences en matière d'analyse des cadres institutionnels et politiques en matière de genre et climat ;
- connaissances et expériences dans le domaine des organisations de la société civile, notamment organisations de femmes et féministes, y compris en milieu rural ;
- compétences et expériences en matière de diagnostic territorial et organisationnel ;
- connaissances, compétences et expériences des approches méthodologiques féministes, notamment pour collecter les informations,
- capacités à animer des débats, travaux de groupe, etc. sur la base des connaissances des participant·e-s,
- la capacité à mettre en œuvre et alimenter des interfaces numériques (type web map, dashboard) ou vidéos, ou tout autre moyen permettant de rendre plus accessibles les résultats de l'étude ;
- capacités d'analyse et de synthèse,
- bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrit / oral)

Les candidatures de personnes de pays d'Afrique, en particulier des pays concernés par le programme, et notamment de femmes, sont fortement encouragées.

Moyens financiers :

L'enveloppe budgétaire disponible pour la réalisation de cette étude est de 90 000 € TTC, couvrant **tous les frais liés à la mission de cartographie et diagnostic initiale** (jusqu'en juin 2023 au plus tard), dont la mobilisation de l'expertise locale, transports internationaux et locaux, per diem, etc. **et la mise à jour / actualisation de l'étude jusqu'en mars 2026.**

Contenu des offres :

Lae consultant·es devra envoyer en français et en anglais au plus tard le 6 janvier 2023 :

1. Une note de cadrage méthodologique synthétique sur la base de ces TdR et selon le canevas proposé en Annexe 1. Celle-ci pourra bien entendu être sujette à modifications / adaptations argumentées,
2. Un calendrier de réalisation de l'ensemble de la mission,
3. Le/les CV détaillant les expériences en lien avec les critères précédents,
4. Le budget détaillé de la prestation,

5. La copie du document d'enregistrement légal (entreprise, auto entrepreneur, autre) qui permet l'émission par le/la leader de l'équipe de factures recevables,
6. La déclaration d'intégrité dûment signée (annexe 2).

La proposition technique ne devra pas excéder 8 pages.

Modalités d'évaluation des offres :

Le comité de pilotage du programme qui évaluera les offres sélectionnera celle qui présente le meilleur rapport qualité-prix, en utilisant une pondération des différents critères sur la base suivante :

Critères	Points
Offre technique :	80
• Méthodologie	40
➤ Compréhension des TDR et de la commande	10
➤ Approche méthodologique	20
➤ Organisation de la mission et calendrier	10
• Compétences	40
➤ Expérience, connaissance, compétence en terme de diagnostic territorial et organisationnel	10
➤ Réseau genre et climat en Afrique/dans le monde	20
➤ Expérience, connaissance, compétence sur les enjeux G&C	10
Offre financière :	20
Total	100

Les candidatures seront examinées entre **le 9 et le 18 janvier 2023**, et pourront inclure des échanges de mails sur des questions d'éclaircissement. Les réponses définitives seront communiquées au plus tard **le 21 janvier 2023**. La candidature retenue fera l'objet d'une convention de prestation.

Modalités contractuelles :

Un seul et unique contrat sera signé avec le consultant-e.

Le paiement s'effectuera en 4 tranches distinctes :

- 40 % après signature de la convention,
- 20 % après dépôt du rapport provisoire,
- 30 % après validation du rapport final,
- 5 % au moment de la mise à jour 2024,
- 5 % au moment de la mise à jour 2025.

La mission de cartographie et diagnostic initial devra être réalisée **à partir de janvier 2023 et être terminée au plus tard le 30 juin 2023**. L'actualisation de l'étude court jusqu'à la fin du projet en mars 2026.

Les candidatures sont à envoyer au plus tard le 06/01/2023 sous forme électronique (email) à Aurélie Cerisot, coordinatrice du programme FACE : a.cerisot@ccfd-terresolidaire.org

Annexe 1 : Canevas de présentation de la proposition

La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des 3 sections suivantes :

1. Compréhension des Termes de Référence

Cette section décrira - entre autres - la compréhension que le·la consultant·e a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du programme ;
- du programme lui-même.

2. Méthodologie de travail et résultats attendus

Cette section décrira entre autres :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'étude de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'étude ;
- toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée.

3. Compétences et expériences

Cette section décrira entre autres :

- les points forts proposée et valeur ajoutée de votre candidature (expériences, compétences, réseau, etc.)

4. Annexes

- le CV de l'expert·e
- le devis de la prestation (selon modèle)
- La déclaration d'intégrité dûment signée

Annexe 2 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition « **Cartographie xxx** » (le "Marché")

A : CCFD – Terre Solidaire (le "Maître d'Ouvrage")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement ("AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :

2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

2.2 Avoir fait l'objet :

a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;

2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ; -PARAPHE- 61/62

2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;

2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :

a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;

b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime. -PARAPHE- 62/62

6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et

règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de⁶: _____

Signature : _____

En date du : xx xx xxxx

⁶ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat